

(Nouvelles règles covid:) le Conseil fédéral fait preuve de retenue

03.12.2021

D'un coup d'oeil

Par ses décisions, le Conseil fédéral tient compte de la gravité de la situation sur le front de la pandémie, sans aller dans l'excès. Les entreprises reçoivent la possibilité de restreindre l'accès aux seules personnes vaccinées et guéries pour éviter des restrictions plus importantes. Aux yeux d'economiesuisse, il est important que le gouvernement ait renoncé à rendre obligatoire le télétravail et remplacé les règles de quarantaine pour les voyageurs en provenance de pays à risque par une stratégie globale de dépistage.

Le Conseil fédéral a pris des décisions compréhensibles et pour l'essentiel judicieuses du point de vue d'economiesuisse. La faïtière des petites et grandes entreprises aurait salué une stratégie sans obligation de porter le masque sur le lieu de travail, mais la stratégie retenue est la moins contraignante du point de vue des milieux économiques. La décision du Conseil fédéral d'émettre une recommandation renforcée du télétravail, et pas une obligation, revêt une grande importance. Une obligation supplanterait en effet les concepts mis en place dans les entreprises et qui fonctionnent bien.

Un dépistage à large échelle pour soutenir le tourisme

economiesuisse est particulièrement satisfaite de constater que les règles de quarantaine pour les voyageurs en provenance de pays à risque sont suspendues et remplacées par une stratégie de dépistage à large échelle. Cela revêt une grande importance pour le secteur du tourisme, mais aussi pour les voyages d'affaires.

Le fait que les tests PCR restent valables 72 heures est également accueilli favorablement. Cela permet aux entreprises de mettre en œuvre des stratégies praticables pour les personnes vaccinées, guéries et testées. Dans des cantons comme les Grisons, où un résultat négatif à un test groupé en entreprise donne droit à un certificat, l'incitation à participer à des tests reste forte.

Possibilité flexible de restreindre l'accès aux personnes vaccinées et guéries

Enfin, les entreprises ont désormais la possibilité de restreindre l'accès aux personnes vaccinées et guéries, ce qui leur permet d'éviter des restrictions plus importantes, comme l'obligation de s'asseoir pour consommer. Cela permet de décider au cas par cas des mesures les moins onéreuses et les plus intéressantes pour les clients.

economiesuisse s'étonne toutefois de constater que de nombreux cantons ne souhaitent pas introduire de manière uniforme les tests répétitifs dans les écoles, un moyen pourtant efficace de lutte contre les pandémies.



Rudolf Minsch

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste,
membre de la direction

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch